

Quelles questions pour définir et mesurer l'emploi informel dans les enquêtes auprès des ménages?

par Jacques CHARMES*

Il n'existe pas de *définition* universellement acceptée de l'emploi informel ou non structuré. Cependant, le manque de données spécifiques et l'utilisation des comparaisons entre sources de données (statistiques de population active pour les ménages d'une part, statistiques d'emploi pour les entreprises d'autre part) ont conduit les statisticiens à définir l'emploi informel de façon empirique, comme étant l'emploi non enregistré de manière permanente dans les sources statistiques d'entreprises.

Une telle définition conduit à délimiter un ensemble d'*activités* très *hétérogènes* allant des petites entreprises au travail à domicile, dissimulé ou traditionnel, en passant par l'artisanat de production et de services, le tâcheronnage et le petit commerce ambulancier.

Du fait même de cette hétérogénéité, et alors que la plupart des enquêtes réalisées jusqu'à présent en Afrique ont porté sur les petites entreprises et l'artisanat (c'est-à-dire sur la fraction supérieure de l'emploi informel), plus rarement sur le petit commerce de rue (les «*tabliers*» n'ont été recensés et enquêtés qu'à Niamey, au Niger, et en Guinée), la tendance récente a consisté à privilégier les *enquêtes auprès des ménages* par rapport aux enquêtes auprès des établissements ou des entreprises, afin de pouvoir saisir l'emploi informel dans sa diversité et d'approcher, dans la même démarche, le phénomène de la pluriactivité.

Or les statisticiens du travail s'accordent à définir l'emploi informel en référence aux caractéristiques de l'entreprise dans laquelle exerce la personne, ou aux caractéristiques de l'activité qu'elle exerce (enregistrement, type de local) plutôt que par rapport à des caractéristiques individuelles (couverture sociale, niveau de revenu...).

Dès lors, une difficulté surgit de cette *contradiction* entre le *choix du type d'enquête* et de l'*unité d'observation* (choix dicté par la nécessité de saisir la diversité des activités informelles) et la *caractérisation du phénomène par des critères non individuels*: les enquêtes auprès des ménages ne constituent pas la meilleure opportunité pour relever des informations sur les caractéristiques des entreprises, d'autant plus qu'il arrive fréquemment que ce ne soient pas les personnes concernées qui répondent aux questions posées (absence du chef de ménage ou des principaux actifs du ménage lors du passage de l'enquêteur).

En tout état de cause, il est généralement exclu qu'une enquête sur un échantillon restreint de ménages permette de fournir des renseignements aussi précis et détaillés qu'une enquête d'entreprises réalisée pour les besoins de la comptabilité nationale. Les seules exceptions notables en Afrique sont l'enquête budget-consommation en milieu urbain au Rwanda (1983-1985) qui n'a pas, à ce jour, été exploitée, et surtout l'enquête expérimentale sur les activités informelles des ménages en cours de réalisation au Mali sur un échantillon de plus de 10000 ménages, par la Direction de la statistique et le PADEM (National Household Survey Capability Programme - Bureau statistique des Nations Unies).

Dans le cas d'une enquête permanente sur échantillon restreint et à multi-objectifs, il est nécessaire de se limiter à un petit nombre de questions pertinentes en vue d'appréhender l'emploi informel.

On partira du principe que le questionnaire pose, de façon systématique et à toute la population âgée de 6 ans et plus (ou 10 ans et plus) les questions désormais classiques sur l'activité (type d'activité, profession, situation dans la profession, branche d'activité) selon les normes des recommandations internationales (période de référence, durée de l'activité) et en s'efforçant de saisir correctement l'activité féminine.

Un effort particulier devra être fait pour appréhender la pluriactivité: jusqu'à présent, les questions sur ce sujet, posées dans les recensements et enquêtes auprès des ménages, n'ont pas donné de résultats significatifs, alors que l'on connaît intuitivement, par observation quotidienne, l'ampleur du phénomène. Lorsque ces activités sont correctement saisies (comme au Burkina Faso en 1985), elles en viennent à représenter plus de deux tiers de l'emploi informel, ce qui montre bien la nécessité qu'il y a de prendre en compte ce phénomène.

La pluriactivité est particulièrement développée dans le secteur primaire, en milieu rural, où elle s'explique du fait de la saisonnalité des travaux agricoles. Néanmoins les questions classiques sur l'activité secondaire donnent traditionnellement de faibles résultats. Une façon pertinente de poser cette question consiste à demander aux agriculteurs-éleveurs, et autres actifs du secteur primaire, quelles activités ils exercent en saison sèche. Parallèlement, en milieu rural, il devrait être systématiquement demandé aux actifs non agricoles s'ils n'exercent pas une activité agricole ou d'élevage en saison des pluies.

Quant au milieu urbain, la question ne peut y prendre que la forme classique de l'activité secondaire qui attire peu de réponses. Une augmentation du taux de réponse ne peut provenir que d'une formation plus poussée et améliorée des enquêteurs qui doivent poser cette question avec finesse et dans un esprit compréhensif: la pluriactivité est en effet le moyen mis en œuvre par les individus pour maintenir leur niveau de vie dans une période d'ajustement structurel et de baisse du niveau réel des salaires. Mais il s'agit d'activités dissimulées dans la mesure où les salariés ne peuvent, en principe, exercer des activités indépendantes pour leur propre compte. Il s'agira donc dans les enquêtes d'insister auprès des répondants afin de leur signifier que l'on comprend l'impossibilité de vivre normalement à partir des seuls revenus salariaux.

Néanmoins, il ne faut pas s'attendre à voir augmenter significativement le taux de réponse, sauf à en faire une priorité de l'enquête, comme dans l'expérience du Mali.

La batterie de questions destinées à caractériser les activités informelles sera posée à tous les actifs non agricoles des branches autres qu'administration, banques et assurances, professions libérales ainsi qu'à tous les agriculteurs pluriactifs. Elle variera en outre en fonction de la situation professionnelle de la personne interrogée: un employeur ou indépendant peut en effet donner des informations plus précises sur son entreprise qu'un salarié ou un apprenti.

Les questions permettant de caractériser l'emploi informel porteront ainsi sur:

- l'enregistrement

- la comptabilité
- la taille
- le type de local

L'enregistrement peut faire l'objet de plusieurs interprétations; il peut s'agir d'un enregistrement fiscal, d'un enregistrement sur le fichier des employeurs de la sécurité sociale, du registre du commerce, de l'autorisation d'exercice délivrée par les services économiques ou encore d'un enregistrement statistique (fichier ou enquête permanente).

Par référence à la comptabilité nationale, l'enregistrement fiscal devrait être retenu, mais celui-ci peut contenir un grand nombre d'établissements, ce qui est loin de signifier que tous ces établissements sont effectivement enregistrés et pris en compte dans le calcul du PIB, car une forte proportion d'entre eux paient une patente forfaitaire, reconnaissance par l'administration d'une impossibilité de mesurer les résultats de ces activités et donc de les enregistrer réellement. De ce point de vue, les déclarations statistiques et fiscales, en vigueur dans de nombreux pays, représentent la source d'enregistrement par excellence puisqu'elles constituent la base des statistiques annuelles d'entreprises et de l'élaboration des comptes nationaux.

La tenue d'une comptabilité recoupe en fait largement l'enregistrement fiscal (par rapport à l'impôt sur les bénéfices), car la déclaration fiscale suppose en général la tenue d'une comptabilité conforme au plan comptable et correspondant le plus souvent à un enregistrement statistique (enquête annuelle d'entreprises).

Ces deux types de questions (enregistrement, comptabilité) ne peuvent être valablement posées qu'aux employeurs et indépendants, mais on peut tout de suite noter que, sur un échantillon restreint de 3000 ménages, il y a fort peu de chances de tomber sur un employeur tenant une comptabilité en bonne et due forme et remplissant une déclaration fiscale, d'autant plus que les entreprises remplissant ces conditions sont vraisemblablement des sociétés.

On pourrait donc envisager de limiter les questions aux deux caractéristiques que sont le type de local et la taille en nombre d'emplois.

Mais ne serait-ce pas précisément aux salariés (et accessoirement aux apprentis et aides familiaux) qu'il conviendrait de poser les questions de l'enregistrement et de la comptabilité afin de pouvoir les classer dans l'emploi informel ou moderne, car au contraire des employeurs ils risquent d'être nombreux dans l'échantillon à appartenir à des entreprises enregistrées? Or ils ne peuvent répondre à de telles questions. Une façon de contourner cette difficulté consisterait à demander, pour les entreprises dépassant une certaine taille, le nom ou la raison sociale de l'entreprise dans laquelle travaille la personne. Dans un grand nombre de pays d'Afrique subsaharienne, la liste des entreprises enregistrées est connue et pourrait donc être utilisée aux fins de classification. Mais une telle solution suppose la confrontation des résultats de l'enquête et d'une liste d'entreprises. Et il est sans doute préférable que les données collectées par l'enquête se suffisent à elles-mêmes. Dès lors la taille en nombre d'emplois peut être considérée comme un corrélat efficace de l'enregistrement ou de la tenue d'une comptabilité.

La taille (en nombre d'emplois) est cependant un critère fréquemment critiqué: la taille de 10 emplois en particulier ne serait pas applicable à tous les pays, ni à toutes les branches d'activité. Des études fines (en Tunisie et en Guinée) appliquées aux établissements (et non aux entreprises) montrent néanmoins que cette taille constitue un seuil structurel en dessous duquel le salariat représente une proportion

inférieure à 50 pour cent des effectifs (ce qui signifie que le seuil de 10 emplois correspond au seuil de 5 salariés) et la proportion d'apprentis est fonction croissante de la taille (cette fonction devenant décroissante à partir de la taille 10). En outre, il s'agit souvent d'un seuil fiscal, empiriquement utilisé pour passer de l'imposition au forfait à l'imposition au réel (qui nécessite une forme minimale de comptabilité). Si ce seuil peut paraître élevé pour les activités commerciales, on doit remarquer que le nombre d'établissements commerciaux employant de 5 à 10 personnes est faible et que cette catégorie a également peu de chances d'être représentée dans un échantillon restreint.

Le type de local est sans doute un critère plus faiblement discriminant que celui de la taille, mais il permet de distinguer diverses catégories dans l'ensemble hétérogène que constitue l'emploi informel. On peut distinguer:

- les entreprises ou usines;
- les ateliers, magasins;
- les chantiers de bâtiment;
- les marchés fixes;
- les marchés mobiles;
- les domiciles installés;
- les domiciles non installés;
- les emplacements fixes dans la rue (tabliers);
- les ambulants.

En définitive, aux employeurs et indépendants seraient posées les questions suivantes:

1. Comptabilité:
 - Pas de comptabilité
 - Cahier d'entrées-sorties
 - Comptabilité tenue par un comptable extérieur
 - Bilan et comptes annexes
2. Dans ces deux derniers cas, l'entreprise souscrit-elle une déclaration fiscale?
 - Oui
 - Non
3. Taille de l'établissement:
 - Employeur ou indépendant
 - Salariés
 - Aides familiaux
 - Apprentis
 - Total
4. Type de local:
 - Entreprise ou usine
 - Atelier ou magasin
 - Chantiers de bâtiment
 - ...
 - Ambulants

Aux salariés, aides familiaux et apprentis, seraient seulement posées les questions 3 et 4.

D'autres questions peuvent être posées à la suite des quelques critères de base qui viennent d'être énumérés. Nous nous sommes bornés ici aux questions susceptibles de délimiter le champ de l'emploi informel qui pourra être exploré plus en détail par la suite, à partir d'une série de questions à préciser en fonction de l'architecture du questionnaire et du détail de ses divers volets: l'enquête pouvant por-

ter sur l'emploi et l'activité, les dépenses et le niveau de vie, ou sur tout autre sujet.

* * *

De plus en plus nombreux sont les pays en développement qui cherchent à mettre en place un système, sinon permanent, du moins régulier ou même occasionnel, d'enquêtes sur l'emploi auprès des ménages. Les enquêtes sur le budget et la consommation des ménages sont également nombreuses, mais leur périodicité est généralement assez longue et les échantillons réduits. L'actuel programme de la Banque mondiale et du PNUD sur la dimension sociale de l'ajustement vise précisément à mettre en place un système permanent d'enquête sur les niveaux de vie dans un grand nombre de pays en développement. L'inclusion de questions permettant d'appréhender l'emploi informel, dans un tel programme d'enquêtes, préserverait l'avantage de permettre une comparabilité internationale des données collectées. L'objectif poursuivi serait triple:

- il s'agit de prendre la mesure du phénomène en nombre d'emplois, et en structures de ces emplois (secteurs d'activité, situations dans la profession);
- il s'agit également de suivre l'évolution de l'emploi informel d'une année à l'autre;
- il s'agit surtout de caractériser l'emploi informel à partir de toutes les autres données collectées dans le questionnaire, notamment les niveaux de revenus, les modes de vie, la diversité des activités entreprises dans les ménages dont le chef ou plusieurs actifs relèvent de l'emploi informel.

Références

- Blaizeau, D.; Charmes, J. 1985: «Méthode d'analyse du secteur non structuré à travers une enquête budget-consommation. L'expérience du Rwanda», *STATCO*, n° 42 (Paris, INSEE), pp. 5-41.
- Charmes, J. 1984: «Place et rôle du secteur non structuré dans la planification du développement et les politiques d'emploi en Tunisie», *World Bank: Tunisia Industrial Employment*, report n° 5564. TUN./Washington. 151 pp. + annexes.
- Charmes, J. 1988: *Essai d'estimation de l'emploi dans le secteur informel au Mali. Analyse de la période 1976-85. Perspectives méthodologiques pour 1988-89*, DNSI-PNUD. Projet PADEM.MLI/82/015.
- Charmes, J. 1989: *Méthodologie de l'enquête nationale sur les activités économiques des ménages au Mali*, DNSI-PNUD. Projet PADEM.MLI/82/015.
- Charmes, J. 1989: *Trente-cinq ans de comptabilité nationale du secteur informel au Burkina Faso, 1954-89*, INSD-PNUD. Projet BKF 88.001.
- Charmes, J.; Kamoun, A. 1985: «Emploi et sous-emploi dans le secteur structuré des pays en développement. Concepts et méthodes d'observation», *Bulletin de l'Institut international de statistique*. Session centenaire de l'IIS, Amsterdam.
- Rép. de Guinée, ministère du Plan et de la Coopération internationale, Direction générale de la statistique et de l'informatique (1986): *Recensement des établissements dans les villes de Conakry, Kindia, Mamou, Labé, Kankan*.
- OIT-PECTA, 1982: *Le secteur non structuré à Niamey*, rapport d'une enquête (Addis-Abeba), 104 pp.

* Directeur de recherche à l'ORSTOM (Office de la recherche scientifique et technique outre-mer)/Service de coopération de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), Paris.

What questions should be asked in household surveys to define and quantify informal employment?

Summary

Finding out about informal employment by way of household surveys is becoming a priority due to the fact that these activities are often practised outside the establishments which have been the main area of observation up until now.

However, in household surveys, the people consulted are not always those best able to provide reliable information about the activities engaged in; moreover, checking by means of observation is not possible.

Therefore it is best to ask a few simple questions.

Even if simplifying matters in this way appears somewhat unsatisfactory, it should be sufficient to establish an overall picture and to monitor the progress of a phenomenon whose importance has now been recognised. Moreover, the knowledge we have already acquired about informal employment shows that the few basic criteria applied are often linked to more complex features which traditional household surveys would not bring to light.

¿A qué tipo de preguntas conviene recurrir para definir y medir el empleo en el sector no estructurado cuando se realizan encuestas en los hogares?

Resumen

Como las actividades características del sector no estructurado de la economía suelen emprenderse fuera de los establecimientos en los que antes se centraba la investigación estadística, es probable que para estudiar ese sector en lo futuro se recurra preponderantemente al método de encuesta por hogares.

Sin embargo, las personas interrogadas con motivo de tales encuestas no son necesariamente las que están en mejores condiciones de proporcionar informaciones fiables sobre las actividades ejercidas; tampoco es posible verificar esas informaciones mediante tareas de observación a cargo de los encuestadores.

En esas condiciones, es preciso formular algunas preguntas sencillas. Por insatisfactoria que sea la simplificación resultante, es probable que mediante tales preguntas se pueda medir la importancia y seguir la evolución de un sector cuyo aporte no ha pasado inadvertido. Además, mucho de lo que ya se sabe acerca del sector no estructurado permite apreciar que a menudo se puede establecer una correlación entre los criterios sencillos propugnados y las características más complejas del sector que no es posible precisar mediante encuestas de corte clásico realizadas en los hogares.

Charmes

Camex 20 F1

BULLETIN International Labour Office Geneva OF LABOUR STATISTICS

BULLETIN Bureau
international
du Travail
Genève
DES STATISTIQUES
DU TRAVAIL

BOLETIN Oficina Internacional del Trabajo Ginebra DE ESTADISTICAS DEL TRABAJO

1990-2

In this issue

What questions should be asked in household surveys to define and quantify informal employment? (summary)

Informal sector studies: International experience and suggestions for Tanzania

Methodology of labour force surveys in 70 countries

Dans ce numéro

Quelles questions pour définir et mesurer l'emploi informel dans les enquêtes auprès des ménages?

Etudes sur le secteur non structuré: expérience internationale et suggestions pour la Tanzanie (résumé)

Méthodologie des enquêtes sur la main-d'œuvre dans 70 pays

En este número

¿A qué tipo de preguntas conviene recurrir para definir y medir el empleo en el sector no estructurado cuando se realizan encuestas en los hogares? (resumen)

Estudios sobre el sector no estructurado: experiencia internacional y propuestas para Tanzania (resumen)

Metodología de las encuestas sobre mano de obra en 70 países

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 34438 ex 1

Cote : B M P43